

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2025 ZÉRO PLUS ZÉRO ÉGAL...

A l'issue de la deuxième réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO) qui s'est tenue au siège du journal, ce mercredi 12 novembre 2025, la direction a confirmé aux délégués du personnel ce qu'elle avait laissé entendre lors de la première réunion du 5 novembre, à savoir qu'il n'y aura pas le moindre centime supplémentaire pour les salariés, cette année.

L'intersyndicale avait, quant à elle, demandé une hausse des salaires au moins au niveau de l'inflation (environ 1% en 2025). La direction a

(...) qu'il n'y aura pas le moindre centime supplémentaire pour les salariés, cette année.

chiffré cette demande à 283 000 euros et affiché une fin de non-recevoir. Même les demandes d'un geste symbolique sous forme de prime, fut-elle minime, n'ont pas trouvé d'écho favorable auprès du directoire qui met en avant des indicateurs budgétaires défavorables pour 2026. Une situation qu'il compte expliquer à l'ensemble du personnel par une communication interne annoncée ce jour.

Chacun jugera.

A l'heure où des efforts supplémentaires sont demandés en permanence aux salariés, l'intersyndicale déplore cette décision de la direction.

**L'intersyndicale
de la NRCO**

